

See discussions, stats, and author profiles for this publication at: <https://www.researchgate.net/publication/293116456>

Winter behaviour of Marmora's Warbler *Sylvia sarda* in Corsica

Article · January 2013

CITATIONS

0

READS

120

1 author:



François Lovaty

34 PUBLICATIONS 82 CITATIONS

SEE PROFILE

Alauda

Revue internationale
d'Ornithologie
www.mnhn.fr/assoc/seof/

Société d'Études Ornithologiques de France - SEOF
Muséum National d'Histoire Naturelle



Pipit maritime : reproduction
Modes de gestion du bocage
Grand Tétras : statut dans le Jura

Volume 81 (1) 2013

OBSERVATIONS SUR LE COMPORTEMENT HIVERNAL DE LA FAUVETTE SARDE *Sylvia sarda* EN CORSE

François LOVATY*

Winter behaviour of Marmora's Warbler *Sylvia sarda* in Corsica. In December 1991 and January 1992 records of Marmora's Warbler in a *Cistus macchia* in southern Corsica showed that males were territorial and paired. Songs are rare and account for less than 20% of their time. The winter territory covers about one hectare. No antagonistic behaviour between males was observed. A non-paired female was recorded during the whole winter on a territory close to those of paired birds. The records showed the consumption of berries, particularly those of *Lentiscus*, and of plant fragments.



Dessin François LOVATY

Mots clés: *Sylvia sarda*, Comportement hivernal, Baccivorie, Cistaie, Corse.

Key words: *Sylvia sarda*, Winter behaviour, Frugivory, *Cistus macchia*, Corsica.

*28 rue de l'Impervée F-17780 Saint-Froult.

INTRODUCTION

La Fauvette sarde *Sylvia sarda* est généralement considérée comme sédentaire, tant en Corse qu'en Sardaigne. Sur l'île de Corse, les populations résidant en altitude effectuent une transhumance vers des zones plus clémentes quand les conditions climatiques deviennent défavorables, quitte à réintégrer leurs lieux de séjour dès qu'elles s'améliorent (THIBAULT, 1983; THIBAULT & BONACCORSI, 1999). L'espèce s'observe toutefois en hiver jusqu'au Sahara au Maroc, en Algérie et en Tunisie (THÉVENOT *et al.*, 2003; ISENMANN & MOALI, 2000; ISENMANN *et al.*, 2005), de même qu'en Libye et en Égypte (ETCHÉCOPAR & HUE, 1964). Aucun renseignement n'est d'ailleurs disponible sur l'origine et le statut de ces individus dispersés. De même, l'absence de données sur le comportement hivernal des sédentaires nous a incité à recueillir quelques observations sur les individus présents en décembre et janvier dans une cistaie évoluant vers

un maquis, près d'Ajaccio (Corse du Sud). Ces observations complètent celles menées sur son comportement territorial et vocal et sa biologie de reproduction (LOVATY, 1992, 1993, 1995 et 1996), en souhaitant qu'elles suscitent un regain d'intérêt pour cette fauvette endémique insulaire encore trop peu étudiée.

TERRAIN ET MÉTHODE D'OBSERVATION

Le terrain d'étude est situé dans la vallée de Sant'Antone, commune d'Ajaccio. C'est une cistaie basse de cistes de Montpellier *Cistus monspeliensis* parsemée de touffes de Lentisques *Pistacia lentiscus*, de Bruyères arborescentes *Erica arborea*, d'Arbousiers *Arbutus unedo*, et de quelques touffes de Myrte *Myrtus communis* et de Daphné-Garou *Daphne gnidium*. Les ronces *Rubus species* occupent quelques mètres carrés à un angle du terrain. La hauteur de la végétation, qui repousse après un incendie survenu sept ans auparavant,

varie de 0,5 à 1 m, sauf sur deux zones couvrant 0,6 ha où les cistes et les bruyères arborées ayant échappé à l'incendie atteignent 1,5 à 2 m de haut.

Le terrain est balisé sur 5,8 ha mais seulement 3,4 ha ont été régulièrement parcourus, en cheminant à l'aide des marques (plastic bleu) délimitant des carrés de 25 m de côté, à l'occasion de matinées sans vent ou pluie. Dès qu'une Fauvette sarde est repérée, ses déplacements sont reportés sur un plan et ses activités notées. L'oiseau est suivi le plus longtemps possible. Les individus présents ne sont observés que par intermittence, en raison d'une part, de leur discrétion à cette période, d'autre part de leur facilité à se tenir cachés ou à s'éclipser dans la végétation. Leurs manifestations vocales, ainsi que celles des autres fauvettes, font toutefois l'objet d'une attention permanente⁽¹⁾. En particulier, le nombre de strophes de chant est compté.

Un mâle, bagué en 1991 (bague colorée), a pu être régulièrement identifié ainsi qu'une femelle, capturée le 8 janvier 1992 en pratiquant la repasse des cris de contact de l'espèce. Les autres individus présents sur le terrain n'étant pas, à cette époque, marqués, il est difficile d'affirmer qu'il s'agit toujours des mêmes. C'est la simultanéité des observations et des émissions vocales qui a permis à chaque visite de réellement différencier plusieurs individus.

RÉSULTATS ET DISCUSSION

Les observations ont eu lieu les 1^{er}, 4, 15, 18, 30 et 31 décembre 1991 et les 8, 15, 19, 24 et 29 janvier 1992 pour une durée totale de 16 heures. Le mâle bagué « S1 » a été repéré à toutes les visites en décembre et en janvier. Il est différencié au chant et à la vue du mâle voisin « S2 », le plus proche (FIG 1). Un mâle « S3 » est installé à cheval sur les limites de la zone balisée. Enfin, un mâle « S4 » et un mâle « S5 » sont notés par intermittences lorsqu'ils chantent contre S1, S2 ou S3. Un sixième mâle n'est repéré qu'à compter du 15 janvier. L'intégralité de la zone balisée est presque totalement occupée, lorsque tous les contacts réalisés en deux mois sont cumulés.

Les déplacements et les stationnements du mâle S1 bagué et du mâle S2 s'inscrivent sur une

superficie d'un hectare, ceux du mâle S3 sur une superficie d'au moins 0,5 ha, une partie de son espace se situant hors des limites balisées n'étant pas évaluée. Les oiseaux circuleraient donc sur un domaine vital plus réduit que celui parcouru à la saison de reproduction, qui est de l'ordre de deux hectares (LOVATY, 1992). Cette réduction du domaine vital en hiver permettrait à de plus nombreux individus de séjourner à basse altitude. Cependant, BAS *et al.* (2005) ont montré que le suivi par radiotracking de Fauvettes mélanocéphales à la saison de reproduction permet d'augmenter sensiblement la superficie réelle du domaine vital, comparée à celle obtenue par recensement sur plan quadrillé.

Les mâles S1, S2 et S3 ont été observés en compagnie d'une femelle. En utilisant la repasse du chant en dehors des séances d'observation, les 18, 30 et 31 décembre, nous avons pu vérifier leur présence. La repasse du chant a provoqué généralement dans les secondes qui suivent une réaction du mâle : il surgit de la végétation, alors que sa présence n'était pas décelée, répond à l'émission sonore par des cris, parfois des chants émis souvent en sourdine. Nous avons à chaque fois constaté qu'il était accompagné par une femelle, qui, elle aussi, réagit en criant, et en circulant autour de la source sonore, ce qui semble prouver que les deux conjoints se tiennent proches l'un de l'autre et que la femelle participe à une certaine défense territoriale. Cette réaction des oiseaux à la repasse reste brève, les individus s'éloignent ensuite et ne réagissent plus.

Les disputes entre mâles à cette période semblent rares. Par exemple, une rencontre le 4 décembre entre les mâles S1 et S3 ne provoque aucune rixe ; des intrusions et circulations d'oiseaux apparemment non cantonnés ont été observés, tels ces deux mâles traversant discrètement le domaine vital du mâle S1, les 19 et 29 janvier, puis s'éloignant d'un vol direct. L'émission du chant par un mâle déclenche souvent une réponse du mâle voisin. La confrontation se résume à une réponse par le chant, chaque mâle étant installé sur ses postes de chant préférés. La durée des émissions de chant des mâles S1 et S2 figure au tableau I. Ces deux mâles n'ont émis aucun chant durant les séances d'observation de la seconde quinzaine de janvier. La fréquence du

⁽¹⁾ Certains guides de détermination modernes s'évertuent encore à décrire le chant de la Fauvette sarde comme semblable à celui de la Fauvette pitchou *Sylvia undata* ou proche de celui de la Fauvette mélanocéphale *Sylvia melanocephala*. Répétons-le, (cf. LOVATY 1992, 1993) leurs chants respectifs sont suffisamment distincts, leurs cris encore plus, pour ne prêter à aucune confusion sauf, peut être, pour des observateurs non familiers des fauvettes méditerranéennes du genre *Sylvia*.

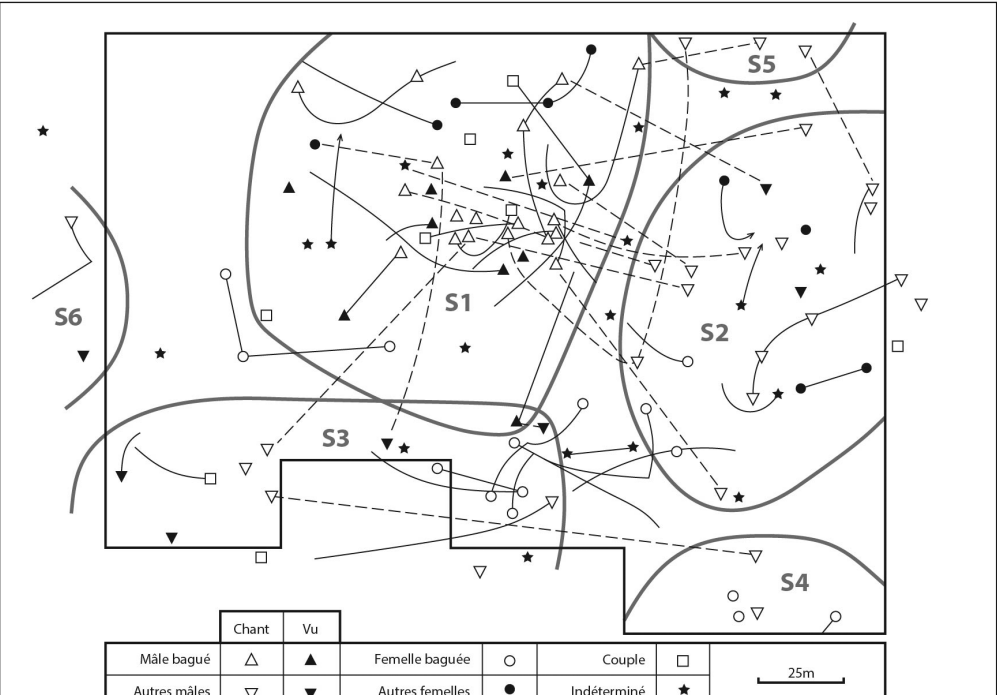


FIG. 1.— Distribution des observations de Fauvette sarde. Les traits pleins matérialisent les déplacements, les tiretés signalent les contacts et observations simultanés. Les domaines vitaux des mâles sont précisés.

Map showing the records of Mamora's Warbler. Full lines show movements, dotted lines contacts and simultaneous records. The territory of males are delimited.

chant reste généralement brève, inférieure à 20 % du total des minutes d'observation et d'écoute. Le nombre de strophes de chant par minute comprenant au moins un chant est de 5,4 strophes avec un écart-type élevé ($\sigma = 3,95$). En hiver, l'intensité du chant de la Fauvette sarde est nettement plus faible qu'en saison de reproduction. Le chant en vol a été remarqué deux fois chez le mâle S1 : le 15 janvier, il poursuit avec de nombreux cris, sur son canton, une femelle durant une minute puis chante une fois, en sourdine, en vol ; deux heures plus tard, attiré par les cris de la femelle baguée, il s'en approche, en chantant encore une fois en vol.

Une femelle, reconnaissable à son plumage nettement plus pâle que celui habituel des femelles, a pu être capturée le 8 janvier en émettant les cris de contact de l'espèce. Pendant

l'émission des cris de contact, une femelle, que nous attribuons au couple S1, car située sur son espace habituel, réagit en criant aussi. Cette femelle, qui émet un cri de contact très fort (d'ordinaire, le cri de contact des femelles est émis sur un ton plus bas que celui des mâles), avait été remarquée dès une visite préliminaire le 13 novembre. Par la suite, elle reste seule, occupant une partie du terrain d'étude qui se situe nettement sur les marges des domaines vitaux des mâles S1, S2 et S3 (FIG 1). Elle est observée à chaque visite jusqu'à la dernière séance du 29 janvier, circulant sur un espace d'une superficie de l'ordre d'un hectare. Elle s'éloigne ensuite de la zone balisée, pour s'apparier et nicher à environ 200 m de son lieu d'hivernage. Il existe donc des femelles restant non appariées, mais cantonnées durant tout l'hiver.

TABLEAU I.– Durée du chant de deux mâles pendant les séances d’observation.
Song duration of two males during observation time.

Mois	Décembre						Janvier				
Quantième	1	4	15	18	30	31	8	15	19	24	29
Temps d’observation (minutes)	75	96	65	118	90	50	70	108	47	120	130
Mâle S1											
Nombre de minutes avec au moins une strophe de chant	13	0	3	2	2	9	2	11	0	0	0
Pourcentage	17	0	4	2	2	18	3	10	0	0	0
Mâle S2											
Nombre de minutes avec au moins une strophe de chant	9	2	4	5	3	4	11	1	0	0	0
Pourcentage	12	2	6	4	3	8	16	1	0	0	0

Durant les séances d’observation, les Fauvettes mélanocéphale et pitchou présentes sur le terrain ont été observées ingérant des baies de Lentisque, seul ligneux bas fructifiant cette année. La Fauvette sarde en consomme aussi : le mâle S1 ingère une baie le 4 décembre et une le 31 décembre. La femelle baguée prélève une baie le 15 janvier, puis trois baies le 24 janvier. Cette consommation de baies se prolonge jusqu’au printemps, puisque le 12 avril 1992, la femelle du canton S1, occupée à cette date à la construction du nid, mange au moins trois baies de Lentisque d’affilée. En 1993, un couple suivi durant la phase de pré-nidification (5 jours différents d’observation du 17 mars au 11 avril) se rend régulièrement aux confins de son domaine vital, sur un talus dénudé surplombant un chemin. Les deux oiseaux stationnent longuement au sol pour picorer des fragments fanés d’inflorescences du trèfle *Trifolium campestre*. De même, la femelle baguée est nettement observée le 29 janvier détachant et avalant un bouton de fleur encore fermé d’une Bruyère arborescente, alors que depuis cinq minutes, elle capturerait de minuscules insectes dans cette même touffe de bruyère. Un mâle de Fauvette pitchou prélève, quand à lui, une fleur ouverte de bruyère le 10 février 1993.

Le régime alimentaire de la Fauvette sarde est décrit comme composé exclusivement d’Arthropodes (CRAMP, 1992). En fait, elle est aussi baccivore, au moins en hiver et au printemps, comme le sont les autres Fauvettes à tête noire *Sylvia atricapilla*, mélanocéphale et pitchou séjournant dans les maquis corses (THIBAULT, 2006 p. 59). Enfin, son régime comprend des éléments végétaux.

BIBLIOGRAPHIE

- BAS (J.-M.), PONS (P.) & GOMEZ (C.) 2005.– Home range and territory of the Sardinian Warbler *Sylvia melanocephala* in Mediterranean shrubland. *Bird Study*, 52: 137-144.
- CRAMP (S.) (ed.) 1992.– *The Birds of the Western Palearctic*. Vol VI. Warblers. Oxford University Press. Oxford, New York.
- ETCHÉCOPAR (R.D.) & HÜE (F.) 1964.– *Les Oiseaux du Nord de l’Afrique, de la Mer Rouge aux Canaries*. Boubée, Paris.
- ISENMANN (P.) & MOALI (A.) 2000.– *Oiseaux d’Algérie/ Birds of Algeria*. S.E.O.F. Paris.
- ISENMANN (P.), GAULTIER (T.), EL HILLI (A.), AZAFZAF (H.), DLENSI (H.) & SMART (M.) 2005.– *Oiseaux de Tunisie/Birds of Tunisia*. S.E.O.F. Paris.
- LOVATY (F.) 1992.– Observations sur le comportement territorial et vocal de la Fauvette sarde (*Sylvia sarda*) durant un cycle de reproduction. *Nos Oiseaux*, 41: 463-487.
- LOVATY (F.) 1993.– Notes sur l’abondance de la Fauvette sarde (*Sylvia sarda*) près d’Ajaccio (Corse du Sud). *L’Oiseau et R.F.O.*, 63: 194-201.
- LOVATY (F.) 1995.– Aspects de la biologie de reproduction de la Fauvette sarde (*Sylvia sarda*) en Corse. *Nos Oiseaux*, 43: 61-83.
- LOVATY (F.) 1996.– Fréquence et rôle du chant en vol chez la Fauvette sarde (*Sylvia sarda*). *Nos Oiseaux*, 43: 359-368.
- THÉVENOT (M.), VERNON (R.) & BERGIER (P.) 2003.– *The Birds of Morocco*. BOU Checklist n° 20.
- THIBAULT (J.-C.) 1983.– *Les Oiseaux de la Corse. Histoire et répartition aux XIX^e et XX^e siècles*. Parc Naturel Régional de la Corse. Gervau Impression, Paris.
- THIBAULT (J.-C.) & BONACCORSI (B.) 1999.– *The Birds of Corsica*. An annotated checklist. B.O.U. Checklist n° 17.
- THIBAULT (J.-C.) 2006.– *Connaître les oiseaux de Corse. Acelli di Corsica*. Albiana. Parc Naturel Régional de la Corse.